

*Affaires courantes*Question n° 491—**M. Worthy:**

Combien d'employés le ministère de l'Agriculture compte-t-il, quel est leur salaire moyen et quel est le coût de l'ensemble des salaires?

L'hon. Charles Mayer (ministre de l'Agriculture):

Année financière	Personne-année	Traitement annuel moyen	Coût total des salaires
1992-1993 (estimatif)	11 477	52 846 \$	606 520 000\$
1993-1994 (estimatif)	11 865	50 638 \$	600 822 000\$

[Traduction]

Le président suppléant (M. DeBlois): Il a été répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Peter L. McCreath (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, si les questions n°s 381, 386 et 450 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, ces documents seraient déposés immédiatement.

[Texte]

Question n° 381—**M. Fisher:**

Concernant le prix des annonces du gouvernement depuis le 1^{er} janvier 1992, combien a coûté à chaque ministère ou organisme le placement de ces annonces dans a) chaque quotidien ou chaîne de quotidiens au Canada, b) dans chaque station ou réseau de radio au Canada, c) dans chaque station ou réseau de télévision au Canada?

(Le document est déposé.)

Question n° 386—**M. Karygiannis:**

En ce qui concerne l'entente relative aux demandes inter-États de prestations d'assurance-chômage, a) depuis 1988, combien de citoyens canadiens vivant à l'étranger ont reçu des prestations, b) quelle est la somme reçue par ces prestataires, c) à combien s'élève le montant des primes d'assurance-chômage perçues auprès de ces prestataires, d) dans quels États habitent ces prestataires, e) quel est le coût prévu du versement de prestations inter-États d'assurance-chômage aux travailleurs agricoles saisonniers mexicains?

(Le document est déposé.)

Question n° 450—**M. Brewin:**

Pour chaque année depuis janvier 1985, le ministère de la Défense nationale a-t-il fait des dépenses de relations publiques et, dans l'affirmative, a) de combien, b) a-t-il, pour cela, accordé des contrats à l'extérieur du gouvernement et, dans l'affirmative, (i) à qui, (ii) quand, (iii) dans quel but, c) combien de personnes ont été mêlées à ces activités?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

Le président suppléant (M. DeBlois): Plaît-il à la Chambre que les questions n°s 381, 386 et 450 soient transformées en ordres de dépôt de documents?

Des voix: D'accord.

M. McCreath: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

M. Dingwall: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Vous vous souviendrez que le jeudi 29 avril, comme on peut le lire à la page 18638 du *hansard*, j'ai invoqué le Règlement à propos des Questions inscrites au *Feuilleton*.

J'ai indiqué qu'il s'était écoulé un laps de temps inacceptable depuis que certaines questions, auxquelles doivent répondre les ministres et ministères, avaient été inscrites au *Feuilleton* et qu'elles étaient toujours sans réponse du gouvernement.

Monsieur le Président, j'aimerais attirer votre attention sur la question n° 307, inscrite au *Feuilleton* au nom de mon collègue d'Ottawa-Sud, le 27 avril 1992. Cela fait 371 jours.

La question n° 317 a été inscrite le 4 mai 1992 au nom de mon collègue d'Acadie—Bathurst; cela fait 364 jours. Il en va de même de la question n° 318, 364 jours. La question n° 326 a été inscrite au nom de mon collègue d'Acadie—Bathurst, le 14 mai 1992; cela fait 354 jours.

Enfin, la question n° 328 de mon collègue d'Egmont est au *Feuilleton* depuis le 15 mai 1992, soit depuis 353 jours.

• (1515)

Malgré tout le respect que je leur dois, je trouve que certains membres du Cabinet font preuve de mépris à l'égard du Parlement, qu'ils manquent de respect à l'égard de la présidence et que, ce faisant, ils enfreignent le Règlement de la Chambre. Tout le monde sait, et les députés le savent aussi, que le délai prévu pour les réponses est de 45 jours. La situation actuelle est inexcusable. Ce n'est pas parce que les ministres courent à gauche et à droite au Canada pour s'occuper des affaires